Zeitschrift: Regio Basiliensis: Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches

Institut der Universität Basel

Band: 14 (1973)

Heft: 1

Rubrik: Rapports = Berichte

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les maires sundgoviens: les difficultés d'un interview

L'intérêt porté à l'élite politique, que ce soit au niveau national, régional ou même local, n'est pas nouveau. Les rapports de force au sein d'une société ont toujours fasciné nombre de chercheurs, G. Mosca, V. Pareto, R. Michels étant parmi les plus connus des théoriciens de l'élitisme. Personne ne conteste le rôle stratégique joué par l'élite politique dans les décisions ayant trait à la vie d'un pays. En effet, de par leur situation, leur rôle, leur formation intellectuelle, culturelle, politique ou autre, cette élite exerce une grande influence sur la masse. Le choix politique de cette classe façonne la société de demain. Traditionnellement, les recherches ont porté sur l'élite nationale ou régionale 1. Toutefois, depuis quelques années, l'intérêt s'est déplacé vers l'élite locale: le maire et les conseillers municipaux 2.

Pourquoi les maires, alors que le centre réel de décision est à Paris? Le maire exerce aussi un pouvoir et prend aussi des mesures lui permettant de modeler la commune à sa façon. Les communes ne se ressemblent pas. Chaque commune a sa propre individualité: sa spécificité et son particularisme résultent en grande partie de l'action du maire et de son conseil municipal.

Aujourd'hui les maires sont confrontés à un certain nombre de problèmes: exode rural, remembrement, regroupement des communes, crise financière. Pour une meilleure compréhension des mécanismes politiques locaux et de leurs impacts sur la vie d'une commune et sur celle de ses habitants, il nous a paru nécessaire de concentrer notre attention sur le maire: origine sociale du maire — mode de recrutement politique — type de maire — comportement politique face au développement ou dépérissement de sa commune — rapports avec les administrés, l'administration, et les élus locaux.

Il n'existe pas de méthode type pour cerner le personnage du maire. Nous avons utilisé la presse locale³, les statistiques socio-économiques et électorales au niveau des communes, l'application d'un questionnaire écrit et des interviews avec les élus locaux. Prises ensembles, les différentes approches pallient aux déficiences de chacune d'elles.

Notre recherche 4 s'est déroulée du mois d'avril au mois de septembre 1972 et a porté sur les maires

¹ Cayrol, R.; Parodi, J. L.; Ysmal, C. (1970): «Recherches actuelles sur les parlementaires et les 'élites'», RFSP, 20 (4), 789. Marchand, M. H. (1970): «Les Conseillers généraux en France depuis 1945», Paris A. Colin. Longepierre, M. (1971): «Les Conseillers généraux dans le système administratif français.» Paris, Ed. Cujas.

² Gilli, J. P. (1968): «Le maire et l'exercice de ses fonctions dans le département des Alpes-Maritimes», RFSP, 18 (3), 467. Lehn, J. (1968): «La personnalité et l'activité du maire dans les communes du Bas-Rhin.» Strasbourg.

³ Specklin, R. (1972): «Le Sundgau à travers les journaux (1871—1970). Limites et possibilités d'un fichier de presse.» Regio Basiliensis XIII, p. 113 ss.

⁴ La recherche est une étude socio-politique du maire dans un milieu en changement. La modernisation d'une commune dépend en grande partie de l'action du maire: Le maire est donc un frein ou un moteur. Les résultats indiquent que les maires sont plus dynamiques et plus entreprenants que par le passé: c'est dû en partie à leur âge, profession, éducation, motivation et ambition. Toutefois, c'est un dynamisme très prudent, l'échec du regroupement des communes en est une des meilleurs preuves.

Une nette différence existe entre ville et village: elle ne fait que s'agrandir. Dépendance quasi-totale à l'égard de Bâle: «complexe d'infériorité» assez développé vis-à-vis de Bâle et aussi de l'Allemagne. Mentalité de la ville: plutôt optimiste, malgré la proximité de Bâle. Mentalité du village: pessimiste, ignore ce que le futur sera.

et les conseillers généraux des deux cantons Huningue et Ferrette⁵. L'interview des maires de ces deux cantons a nécessité 1) une préparation de la part de l'enquêteur, et 2) l'utilisation de techniques appropriées.

1 La préparation

Il nous était facile de localiser les maires malgré leurs occupations professionnelles et politiques, à la différence des conseillers généraux, députés ou sénateurs faisant la navette entre leurs communes et Colmar ou Paris. Sur les 52 maires des 2 cantons, 9 n'ont pas été interviewés (toutefois, seulement 2 ont refusé de répondre au questionnaire écrit); raison du refus: 2 ont opposé un refus systématique (l'un d'eux a essayé de dissuader quelques collègues de se laisser interviewer par l'enquêteur), les 7 autres ont prétendu être pris par le travail (refus indirect). Malgré le manque de temps mentionné pratiquement dans tous les interviews, il est significatif que 43 ont sacrifié leur «temps libre» pour notre enquête.

Des lettres d'introduction expliquaient la nature et le but de notre recherche: étude universitaire recommandée par 1) un professeur de l'université de Strasbourg et 2) des élus locaux, maires, conseillers généraux des 2 cantons, certifiant le sérieux de notre étude et l'intérêt de notre recherche. Cinq maires seulement ont répondu (dans les dix jours de l'envoi) à notre requête. Une deuxième lettre fut envoyée un mois après. Toutefois, seul le contact personnel avec chaque maire fut déterminant dans leur acceptation ou refus de se prêter à l'enquête. Un mot de remerciement fut envoyé à chaque intéressé, une fois l'enquête individuelle terminée.

Les rendez-vous furent souvent annulés sans que l'enquêteur en fut averti, les maires étant absents en raison de leur profession ou surtout de leur fonction municipale.

La grande variété dans le temps imparti aux différents interviews conduisait à réviser la méthode de l'enquête personnelle. Certains sujets furent considérés comme essentiels par certains maires, secondaires par d'autres. C'est ainsi que nous avons été amenés à répartir l'enquête en deux parties: la première concernant des points précis, la deuxième traitant de thèmes plus généraux. Des sujets nouveaux remplaçaient d'anciens: l'existence de plans successifs de recherche permettait le développement de nouvelles hypothèses et de leurs vérifications.

Certains maires se rendaient compte que les questions de l'enquêteur étaient basées en partie sur des remarques faites par des collègues: cette situation était inévitable, du fait de la nature de la recherche.

L'usage du magnétophone ne nous était pas recommandée; la poursuite de l'enquête nous a prouvé toutefois, que les avantages contrebalançaient, de loin, les inconvénients. Les maires étaient réticents au début de l'interview, se cantonnaient dans des généralités, mais ils arrivaient progressivement à ignorer l'appareil (certains maires en possédaient, pour leur usage personnel).

- ⁶ Les thèmes du questionnaire:
- A) Socialisation politique du maire
- B) la fonction
- C) Le personnel et le service de la commune
- D) le conseil municipal, les adjoints et le secrétaire de mairie
- E) rapports du maire avec ses collégues, le député et le conseiller général, la sous-préfecture
- F) rapports du maire avec les administrés.

- Les thèmes de l'interview:
- A) problèmes spécifiques de la commune
- B) transformation socio-économique de la commune
- C) regroupement des communes (problème d'actualité)
- D) équilibre des forces politiques et sociales dans la commune: maire-adjoint-secrétaire de mairie-curé-commerçant et industriel
- E) rapports avec collègues suisses et allemands.

⁵ Dans une de ses études, *F. Goguel* a retenu, dans le cadre de l'Alsace, le canton de Huningue qui a connu une mutation progressive (modernisation) et celui de Ferrette, caractérisé par une mutation régressive (vieillissement et stagnation) et a cherché caractériser leurs comportements politiques: *Goguel*, *F.* (1969): Modernisation économique et comportement politique. Paris, A. Colin.

2 Les techniques

Un bon interview est un dialogue continu centré sur une série de thèmes: un enchaînement «naturel» de questions et de réponses, facilitant ainsi l'échange d'idées. La qualité des réponses variait suivant l'intérêt marqué des maires. L'enquêteur doit toujours faire face au désintérêt ou à l'hostilité grandissante de l'enquêté et, en conséquence, doit s'efforcer de relancer le sujet ou de «pacifier» l'enquêté; ce fut plutôt rare.

La langue a joué un grand rôle. Sur les 43 enquêtes personnelles, 19 se sont déroulées uniquement en alsacien, la majorité des autres en français avec des expressions ou des passages en alsacien. L'enquêteur devait non seulement comprendre et parler le dialecte, mais aussi maîtriser le langage technique relatif aux problèmes d'une commune.

Tableau récapitulatif 8

Méthode d'enquête	Canton de Huningue	Canton de Ferrette
Refus de l'interview	2	7
Refus du questionnaire	0	2
Interview en alsacien	7	12

Canton de Huningue: N:21 Canton de Ferrette: N:31

Certaines questions étaient perçues par les maires comme faisant partie du secret personnel, professionnel, ayant trait aux rapports de force dans le cadre communal ou cantonal. Trois réactions en découlaient: 1) refus systématique; 2) «fuite» du maire qui répondait vaguement aux remarques de l'enquêteur et 3) arrêt de l'enregistrement, le maire discourant librement sur le sujet considéré comme secret. Suivant le cas, la réaction etait mitigée:

- Je me dévoue pour la cause de mon village, mais il y a «un tas de gens» qui m'empêchent de faire mon travail.
- Nous ne sommes pas dans un poste de police, je refuse de vous répondre à ce sujet.
- Avec moi, pas de problème; je vous aide tant que je peux. Je sais que vous n'êtes pas la gestapo politique.

Il est intéressant de noter le nombre de «secrets» qu'un maire rapporte au courant de l'interview. Les commentaires de quelques maires indiquaient qu'ils voyaient l'enquêteur jouer trois rôles distinctifs: 1) un étranger se mêlant de la vie privée des gens et de celle du village, sentiment assez généralisé; 2) un spécialiste: «Vous êtes au courant des problèmes locaux, il y en a si peu»; et 3) un avocat à qui l'on énumère les doléances, face aux élus cantonaux et nationaux et à l'administration (certains d'entre eux pensant — à tort — que l'enquêteur était en rapport étroit avec la préfecture). En général, les maires essayaient de nous situer socialement (questions concernant la famille), d'évaluer nos connaissances et de détecter nos qualités ou nos défauts. Une grande partie d'entre eux avoua ne jamais s'être posée ce genre de questions (questionnaire écrit et interview), ni avant ni pendant leur «carrière politique».

Le Sundgau et le «Coin Frontalier» étant ce qu'ils sont, il faut reconnaître qu'il fut souvent très difficile d'obtenir la confiance des maires, et, ce qui est compréhensible, elle ne fut jamais totale. Mais une fois la confiance obtenue, l'interview se terminait tard la nuit, autour d'un vin d'Alsace ou même d'un repas.

⁷ Martinet, A., dir. (1968): «Le langage.» Paris, Gallimard, pp. 1148—1153, 1160—1161, Anderson, Malcolm (1972): «Regional identity and political change: the case of Alsace from the third to the fifth republic.» Political Studies, 20/1, 17—30.

⁸ Ce tableau indique l'existence d'une mentalité différente entre les deux cantons et à l'intérieur des deux cantons: le refus de l'enquête, de l'interview et le parler alsacien sont localisés dans des «poches» écologiquement sous-développées par rapport au reste de leur canton respectif.